

Informations pratiques

Les nouveautés

👉 Le service Accueil Enfance Famille a développé votre espace citoyen pour mieux répondre à vos demandes de manière simple, efficace et accessible 7 jours/7. Pour ce faire, vous devez vous connecter à celui-ci, puis cliquer sur le pavé « INFOS PRATIQUES ».

👉 A compter de mars, Média Formation sera à votre disposition tous les jeudis matin (sans rendez-vous), au RDC de la Mairie, pour vous aider dans vos démarches en ligne.

Périodes d'inscriptions pour l'année 2023/2024 :

- vacances d'été : 27 mai au 07 juin 2024
- mercredi (année scolaire 2024/2025) : 17 au 28 juin 2024

Les documents à fournir :

- la fiche enfant accompagnée du carnet de vaccinations
- l'attestation de quotient familial CAF, le cas échéant l'avis d'imposition
- l'attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités extrascolaires
- la notification « Aides au temps libre » de la CAF (BTL)
- la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant.

Coordonnées

Accueil Enfance Famille

Hôtel de Ville,

Esplanade Tony-Larue

Accueil Enfance Famille 02.35 68.99.04 ou 02.35.68.93.63

Courriel aef@grandquevilly.fr

Centre de loisirs Léo Lagrange, avenue G. Braque : **maternel** 02 35 68 91 74 / **élémentaire** 02 35 69 15 32

Centre les Tout-petits, Ecole maternelle Jean Moulin, rue Salvador Allende 06 76 05 90 48

Le Pass'Age, Ecole élémentaire Jean Moulin, rue Salvador Allende 07 84 58 81 86

grandquevilly.fr

Accueils de loisirs

Session printemps 2024

Informations générales

Période d'inscription du lundi 25 mars au vendredi 29 mars 2024*. L'inscription se fait à la semaine.

- Semaine 1 : du 22/04 au 26/04/2024
- Semaine 2 : du 29/04 au 03/05/2024 (4 jours)

Deux possibilités d'inscription ou d'annulation :

- **Par Internet** : Connectez-vous à votre Espace Citoyen – Cliquez dans la rubrique « faire une inscription ».
- **Par l'Accueil Enfance famille** (RDC de la Mairie) : lundi, mercredi : 8h45-12h / 13h-17h, mardi, jeudi : 8h45-12h, vendredi : 8h45-12h / 13h-16h30.

L'inscription aux accueils de loisirs vaut adhésion au **règlement intérieur**. Celui-ci est disponible en Mairie à l'Accueil Enfance Famille, dans votre Espace Citoyen sous le pavé « INFOS PRATIQUES » et sur le site de la Ville.

**En fonction de la capacité d'accueil, une liste d'attente sera mise en place. Toute inscription en dehors de cette période sera placée automatiquement en liste d'attente.*



Centres de loisirs

Le Pass'Âge

Les enfants admis doivent être **scolarisés**. L'inscription est possible **jusqu'au CM1**.

	Lieu d'accueil	Age de l'enfant	Horaires
Centre Les Tout-Petits	Ecole maternelle Jean Moulin	Toute Petite, Petite et Moyenne Section	Accueil à la journée uniquement. Arrivée et départ échelonnés possibles <i>de 8h à 9h15</i> <i>et de 16h30 à 18h</i>
Centre Maternel Léo Lagrange	Site du Chêne à Leu	Moyenne et Grande Section	
Centre Élémentaire Léo Lagrange	Site du Chêne à Leu	De 6 ans au CM1	

La Ville se réserve le droit de modifier les lieux d'accueil des enfants selon les organisations et les capacités. Dans ce cas, les familles seront informées du lieu d'accueil après les inscriptions.

Les annulations sans facturation sont possibles jusqu'au **vendredi 05 avril 2024** par **notification écrite** à l'Accueil Enfance Famille.

Au-delà de cette date, en cas d'absence, l'inscription vaut facturation sauf si un justificatif est transmis à l'Accueil Enfance Famille, 8 jours au plus tard après la fin de la session.

La Restauration : Le Centre Les Tout-Petits déjeunera au village scolaire, le Centre élémentaire à Jean Zay/ Ribière, le Centre maternel déjeunera sur son site.

Cette structure est destinée aux **jeunes scolarisés du CM2 jusqu'à la 5^{ème}** (sous réserve des places disponibles pour les plus de 12 ans)

Cet accueil se déroule dans les locaux de l'école Jean Moulin élémentaire et le déjeuner est pris sur place dans le restaurant scolaire. Il est proposé aux jeunes, encadrés par des animateurs, des activités et des projets adaptés.

Afin de mieux répondre aux besoins des jeunes le fonctionnement permet :

➤ **Un accueil à la journée** : arrivée et départ échelonnés organisés entre **8h et 9h30** et entre **16h30 et 18h**.

➤ **Un accueil à la demi-journée (pas de restauration possible)** :

- **Le matin** : arrivée entre **8h et 9h30** et départ entre **11h45 et 12h00**.
- **L'après-midi** : arrivée entre **13h15 à 13h30** et départ entre **16h30 et 18h**.

Tarifcation

Chaque famille dispose d'un tarif personnalisé. Un tarif plancher et plafond est prévu afin de garantir un équilibre. Vous pouvez prendre connaissance des modalités de calcul sur l'Espace Citoyen :

Facturation Centres de loisirs	Grand Quevilly		Hors Communes	
	Tarifcation plancher	Tarifcation plafond	Tarifcation plancher	Tarifcation plafond
Tarif semaine 1	23€	46€	161€	184€
Tarif semaine 2	18,40€	36,80€	128,80€	147,20€

Le paiement de la facture se fait après chaque session soit directement en ligne sur l'Espace Citoyen, soit au Centre de Gestion Comptable Le Mesnil-Esnard-Grand-Quevilly, soit par prélèvement automatique (demande à faire auprès de l'AEF).

Tarifcation

Les inscriptions se font à la semaine mais avec la possibilité de réserver le matin et/ou l'après-midi. Le **paiement de la facture se fait après chaque session à l'acte de présence** soit directement en ligne sur l'Espace Citoyen, soit au Centre de Gestion Comptable Le Mesnil-Esnard-Grand-Quevilly, soit par prélèvement automatique (demande à faire auprès de l'AEF).

Facturation Le Pass'Âge	Grand Quevilly		Hors Communes	
	Tarifcation plancher	Tarifcation plafond	Tarifcation plancher	Tarifcation plafond
Tarif journée	4,60€	9,20€	32,20€	36,80€
Tarif demi- journée	2,30€	4,60€	16,10€	18,40€